

FORFAIT INTERCOMMUNAL 2025

Envoyé en préfecture le 29/09/2026

Reçu en préfecture le 29/09/2026

Publié le 30/09/2026

ID : 017-200041689-20260921-CC2026_195-DE



CHARGES DE FONCTIONNEMENT	517 575 €
REMUNERATION DES AGENTS TERRITORIAUX	1 033 732 €
DEPENSES LIEES AUX ACTIVITES PEDAGOGIQUES (sauf Ste Sophie)	33 200 €
OPERATIONS FINANCEES PAR LA CDC	19 786 €
(école et cinéma ; accompagnement bus aux sorties scolaires en prestation directe)	
TOTAL GENERAL DES DEPENSES DES ECOLES PUBLIQUES	1 604 293 €
COUT D'UN ELEVE DES ECOLES PUBLIQUES (1615 élèves)	993 €
effectifs retenus école privée ste sophie (75 élèves)	
PARTICIPATION THEORIQUE DE LA CDC A L'ECOLE PRIVEE STE SOPHIE	74 503 €
PARTICIPATION AU FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE STE SOPHIE	9 963 €
(entretien de la cour, intervention éducateur sportif, subvention fonctionnement coopérative scolaire...)	
ACOMPTE FORFAIT INTERCOMMUNAL 2025	20 000 €
ECART ENTRE LE FORFAIT THEORIQUE ET LES AIDES DIRECTES	44 540 €